

Bulletin Bédouin

2015, n° 70

avril 2015

Edito :

Revoilà la Sainte Blandine...

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Foire Ste Blandine
- Le saviez-vous ?
- Infos pratiques
- Présentation : Comité intersociété
- Présentation : Maison des Jeunes
- Du côté des associations : les événements
- Fête des Classes
- Divers
- Agenda 2015
- Etat civil

L'évolution de notre société s'est ainsi faite, que nous avons perdu un certain nombre de repères. Pour ma part, je crois qu'il est important de maintenir certaines traditions, qui nous aident à conserver ces marques du temps et l'identité de notre village. Pour cela, il est des traditions anciennes, que nous devons faire perdurer, tout en les adaptant à nos modes de vie du présent, je veux parler de la foire pèlerinage de la Sainte Blandine, qui a été instauré, entre les années 1875 et 1880, qui avait lieu traditionnellement, le 16 mai. Pour cette année, c'est le samedi 16 mai 2015, qui a été retenue, avec toujours une cérémonie religieuse, en l'honneur de Ste Blandine, patronne du village, en l'église de Longessaigne à 10 heures 30.

Sur un Bulletin paroissial datant de mai 1968, on pouvait lire : « La foire comme le pèlerinage sont de tradition. Si l'on supprimait la foire, c'en serait bientôt fini du pèlerinage et, réciproquement, si l'on supprimait le pèlerinage, c'en serait bientôt fini de la foire »

Cette manifestation organisée, habituellement, par la municipalité, et après 6 années, sur le thème des régions de France, et tous les efforts consentis, a besoin d'être sans cesse renouvelées, que l'on y apporte un nouveau souffle. C'est pour ces raisons, que depuis la fin de l'année 2014, j'ai proposé la mise en place d'un groupe de réflexion, s'appuyant sur les associations communales, des membres de la Municipalité, et des citoyens intéressés et motivés par le maintien de

cette manifestation Bédouine, et qui a abouti à la création d'un comité d'organisation de la foire.

Depuis quelques temps et quelques réunions, chacun investit un peu de son temps, pour apporter des idées, prospecter des exposants, assurer la communication de cette événement. Au fil des recherches, nous espérons obtenir, à nouveau, la présence des animaux sur le foirail, et je peux vous assurer que tout est mis en œuvre, pour redonner une certaine attractivité et un certain élan à cette manifestation, qui fait encore partie de l'image de marque de Longessaigne.

Comme d'habitude, le comité Intersociétés assurera l'organisation du repas de midi, qui verra le retour du « pot au feu », qui doit servir d'image liée à la Sainte Blandine.

Ne restent que le beau temps et une participation massive des visiteurs, pour parfaire une journée qui se doit d'être conviviale où chacun, je l'espère, trouvera son bonheur, en déambulant sur le champ de foire, au milieu des forains et autres attractions.

Nous vous attendons nombreux, à partir de 8h, pour déguster les tripes, et d'ores et déjà, je vous invite, au nom du comité d'organisation, à réserver cette date sur vos agendas, à en parler autour de vous, à inviter vos familles, et participer à l'apéritif musical, qui sera accompagné par l'Eveil et les P'tis tracas.

A très bientôt,

Bruno GOUJET





Réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2014

Secrétaire de séance : Michel Rampon

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 18/12/2014

2-3

Compte rendu Conseil Municipal du 27/01/2015

4-5

Compte rendu Conseil Municipal du 03/03/2015

6

Foire Sainte Blandine

7

Le saviez-vous ?

8

Informations pratiques

9

Comité Inter-sociétés

10

M.J

11

Du côté des associations

12

13

14

15

Classes en 5

16

Divers

17

Agenda

18

Compte-rendu des délégations du maire :

- Dans le cadre de l'accompagnement ante-crédation des candidats à la reprise du Bar-Restaurant « Les Chanterelles », Monsieur le Maire nous informe de la signature d'une convention entre la Chambre de Commerce et d'Industrie et la commune. Cet accompagnement consiste en 4 rendez-vous individuels entre le futur exploitant et un conseiller expert de la création. Le coût est de 780 € TTC. Le candidat prendra en charge les frais d'accompagnement post-crédation.

- Suite à une défaillance de l'entreprise intervenue précédemment dans la réparation du clocher, l'entreprise Desmarquest nous a donné entière satisfaction pour sa remise en état et son entretien.

Le coût de l'opération s'est élevé à 942 € TTC.

De ce fait, Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un contrat annuel d'entretien et de maintenance avec cette entreprise pour un montant de 264 € TTC à partir du 1^{er} janvier 2015.

Délibération : subvention forfait communal 2014/2015 :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'OGEC et la commune de Longessaigne.

Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école.

Après présentation du budget prévisionnel de l'école, Mr le Maire ouvre le débat et demande à l'assemblée de se prononcer afin de fixer le forfait communal.

Géraldine Obriot et Cyril Perrasse, membres de l'OGEC, se retirent de la salle pour le vote.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal fixe le forfait communal, pour l'année scolaire 2014/2015, à 540 € par enfant.

Délibération : acceptation de la subvention « amendes de police » :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en date du 24 juin dernier sollicitant du Conseil Général l'octroi d'une subvention, sur le produit des amendes de police, pour des travaux de sécurité sur les voiries au lotissement « les primevères » et de mise en place de barrières d'accès, à l'aire de pique nique de Rampôt et au plateau sportif.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le montant hors taxes des travaux s'élève à la somme estimative de 16 485 €, et que le montant de la subvention accordée s'élève à 8 929 €. Il nous précise qu'il convient de nous prononcer pour accepter cette subvention.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Délibération : contrat d'offre de service des brigades vertes pour 2015 :

Monsieur le Maire explique que l'association Rhône Insertion Environnement met à disposition des collectivités locales le service des équipes brigades vertes. Comme pour les années précédentes, la participation financière est de 40 € par jour de chantier auquel s'ajoute la prise en charge des repas de l'équipe.

Le Conseil Municipal approuve cette offre de service pour une durée de 14 journées, dont 6 pour la réfection du chalet à l'aire de pique nique de Rampôt.

Délibération : convention SPA (fourrière) pour 2015 :

Comme les années précédentes, la commune de Longessaigne renouvelle la convention avec la SPA de Brignais relative à la prise en charge (mise en fourrière) des chiens errants capturés. A partir de 2015, l'organisme ne propose plus le service capture et transport des animaux.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention et accepte en contrepartie des services rendus par la SPA le versement d'une participation de 172,48 € (soit 0,28 € par habitant) qui ne comprend ni la capture, ni le transport.

Délibération : tarifs des concessions au cimetière pour 2015 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'installation d'un espace cinéraire a été réalisée, qu'il est nécessaire d'établir un règlement, d'instaurer des tarifs pour l'achat de cases cinéraires et pour la dispersion des cendres au jardin du souvenir.

Michel Rampon présente le règlement du columbarium et du jardin du souvenir.

Après avoir comparé avec les tarifs constatés sur d'autres communes, la commission Bâtiments propose les tarifs suivants :



Réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2014

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 18/12/2014

2-3

Compte rendu Conseil Municipal du 27/01/2015

4-5

Compte rendu Conseil Municipal du 03/03/2015

6

Foire Sainte Blandine

7

Le saviez-vous ?

8

Informations pratiques

9

Comité Inter-sociétés

10

M.J

11

Du côté des associations

12

13

14

15

Classes en 5

16

Divers

17

Agenda

18

- un montant de 400 € pour l'acquisition d'une concession trentenaire, un montant de 120 € pour le renouvellement d'une case cinéraire de deux urnes, et un montant de 120 € pour la dispersion des cendres au Jardin du Souvenir.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement et les tarifs proposés.

Pour les autres concessions (tombes), Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les tarifs.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (13 voix pour, 1 abstention).

	Achat	Renouvellement
Concession simple sans rehausse	600€	170€
Concession simple avec rehausse	700€	170€
Concession double sans rehausse	850€	290€
Concession double avec rehausse	985€	290€

Délibération : convention pour l'instruction des autorisations des droits des sols :

Monsieur le Maire rappelle que la loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 précise dans son article 61 la fin de la mise à disposition des Directions Départementales des Territoires pour l'instruction des actes d'autorisation des droits des sols pour les communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal de plus de 10 000 habitants. Toutes les communes du territoire du SIMOLY sont donc impactées par cette mesure.

Monsieur le Maire précise qu'une convention de prestation de service doit être conclue entre le SIMOLY et la commune de Longessaigne afin d'assurer la continuité de la prestation de service, et répondre ainsi aux besoins des usagers.

Cette convention précise les missions dévolues au SIMOLY qui procèdera à l'instruction complète du dossier d'urbanisme ; mais elle précise aussi la participation financière de la commune de Longessaigne pour le bon fonctionnement du service. Cette indemnisation sera fixée annuellement en fonction :

- D'un coût à l'acte
- D'un coût forfaitaire (1€/habitant)

Pour la commune, le montant estimatif pour 2015 est de 1 437 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

Délibération : adhésion à un groupement d'achat d'électricité :

Monsieur le Maire nous informe qu'à compter de 2016, il y a obligation de faire jouer la concurrence pour les compteurs d'électricité de plus de 36 kVA. Notre commune est concernée. Le SYDER/SYGERLY propose un groupement d'achat d'électricité qui permettrait la négociation des tarifs.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (4 abstentions) l'ensemble des dispositions de l'acte constitutif du groupement de commandes et autorise le Maire à signer l'acte constitutif et à donner un droit d'accès aux données communales EDF et ERDF.

Délibération : décisions modificatives au budget 2014 (pour prélèvement FPIC):

Monsieur le Maire rappelle que le FPIC (Fonds de Péréquation de ressources Intercommunales et Communales) est alimenté par des prélèvements financiers sur le bloc communal (communes et intercommunalité). Ces fonds sont ensuite redistribués, selon des indices définis par l'Etat, à 60 % de certains ensembles intercommunaux et reversés à leurs communes membres, selon des critères définis en commun.

Pour la commune, le montant encaissé en 2014 s'élève à 6 351 €, alors que le prélèvement s'élève à 308 €, le budget primitif 2014 avait prévu, en dépenses, un montant de 163 €, qu'il convient d'ajuster.

Par voie de conséquence, le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, approuve un virement de crédit de 150 €, pris sur le poste des dépenses imprévues, afin d'honorer ce prélèvement de 308 €.

Questions diverses :

Daniel Vermare nous informe qu'un appel d'offres a été lancé pour le curage de la lagune. Les réponses des entreprises sont attendues pour le 10 janvier 2015, avec pour objectif de réaliser ces travaux à partir de juillet-août 2015.



Réunion du Conseil Municipal du 27 janvier 2015

Secrétaire de séance : Alain Chaussende

Excusé : Jean-Paul Ducreux, a donné pouvoir à Bruno Goujet

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

Du côté des
associations 12
13
14
15

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

Délibération fixation prix de vente cessions d'actif :

Monsieur le Maire nous informe de la revente d'un meuble de la cantine à Benoît Boisson pour une valeur de 100€. Le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

Mise à disposition de salles (candidats aux élections départementales) :

A l'occasion des élections départementales du mois de mars, le Maire propose de mettre à disposition la salle des Associations aux éventuels candidats. Cette salle sera proposée gratuitement et leur permet de faire campagne. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Embauche : annonce CDG 69 :

Suite à la demande de disponibilité de Benoît Boisson, une annonce a été publiée par l'intermédiaire du Centre De Gestion. Cette annonce est disponible du 21 janvier au 25 février. Le poste est à pourvoir au 1^{er} avril.

Délibération aide aux animations proposées par la Communauté de Communes :

Monsieur le Maire nous rappelle que des animations sont proposées par la Communauté de Communes (centre de loisirs, animations sportives...). L'aide en 2014 s'élevait à 2,50€ par jour et par enfant. Après concertation, une proposition est faite d'augmenter l'aide à 3€ par jour et par enfant, dans la limite de 10 jours par enfant et par an. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Les familles peuvent apporter leurs reçus et un RIB une fois par semestre à la Mairie afin d'être indemniées.

Délibération prix de la place de marché :

Monsieur le Maire a reçu une demande d'installation d'un camion de pizza le jeudi de 18h à 22h30 à partir d'avril sur la place du village. Monsieur le Maire propose de faire payer un droit de place de 25€ par trimestre et la gratuité du premier trimestre pour le lancement de l'activité. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Projet de reprise du bar-restaurant :

Monsieur le Maire nous explique les différents échanges entre la commission Economie et le candidat à la reprise du bar-restaurant. Le plan d'action décidé au départ n'a pas été respecté. Suite aux nouveaux éléments exposés, Monsieur le Maire demande si le Conseil veut poursuivre avec ce candidat.

Le Conseil Municipal, par 13 voix contre et 1 vote blanc, décide de ne pas continuer avec ce candidat.

La commune décide de se remettre à la recherche de nouveaux candidats à la reprise du projet du bar-restaurant.

Menace de fermeture de Pôle Emploi à l'Arbresle :

Monsieur le Maire nous informe d'un projet de regroupement des Pôles Emploi de Tarare et l'Arbresle, sur la commune de Tarare. Le Maire de l'Arbresle sollicite un soutien.

Monsieur le Maire propose de préparer une motion contre la fermeture du Pôle Emploi de l'Arbresle pour une prochaine réunion du Conseil Municipal.



Réunion du Conseil Municipal du 27 janvier 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 18/12/2014	2-3
Compte rendu Conseil Municipal du 27/01/2015	4-5
Compte rendu Conseil Municipal du 03/03/2015	6
Foire Sainte Blandine	7
Le saviez-vous ?	8
Informations pratiques	9
Comité Inter-sociétés	10
M.J	11
Du côté des associations	12 13 14
Classes en 5	15 16
Divers	17
Agenda	18

Compte-rendu des délégations du maire :

- Monsieur le Maire nous informe de l'appel à maîtrise d'œuvre pour la construction de la halle-préau auprès de 3 architectes. Les réponses sont attendues pour le 6 février.

Comptes-rendus des commissions :

- **Voirie** : Daniel Vermare nous explique qu'en vue d'une rétrocession de certaines voies à la Communauté de Communes, un classement est nécessaire. Ce travail est en cours.
- **Curage de la lagune** : La commune a reçu 2 offres pour le curage de la lagune. L'entreprise Terralys a été retenue pour un montant de 4 480€ H.T.
- **Bâtiment et Développement durable** : Une réflexion est menée sur l'éclairage public sur une possible extinction nocturne.
- Le chalet de Rampot est en cours de rénovation par les Brigades Vertes.
- **Caserne de pompiers** : Les communes de Longessaigne, Villechenève et Montrottier ont trouvé un accord avec la Communauté de Communes pour la vente du terrain situé aux Auberges pour une superficie de 2 500m² et un prix de 20€ le mètre carré. Cela représente un montant estimé de 10 300€ pour la commune.
- **Foire** : Monsieur le Maire nous informe de la date de la foire qui aura lieu le samedi 16 mai. Plusieurs réunions de préparation auront lieu dans les prochaines semaines. Elles sont ouvertes à toute personne souhaitant s'investir et apporter ses idées.

Foire Sainte-Blandine

A l'occasion de la foire du 16 mai prochain, un comité d'organisation s'est mis en place. Il est constitué de membres d'associations du village ainsi que de bénévoles. Ces personnes se réunissent depuis quelques mois dans le but de faire de cette manifestation une réussite.

Les personnes voulant se joindre à ce groupe seront les bienvenues à la **prochaine réunion** qui aura lieu **le jeudi 2 avril à 20h**.

Pour le bon fonctionnement de la journée, un planning de bénévoles sera établi. Si vous êtes intéressés pour apporter votre aide, vous pouvez vous adresser en Mairie.



Réunion du Conseil Municipal du 3 mars 2015

Secrétaire de séance : Daniel Vermare

Excusé : Marcel Notin

Présentation de Solidarité Paysan par Roger Vermare et Jean-Marc André :

Cette association a pour but d'aider les agriculteurs en difficulté dans le secteur Ain/Rhône. Leur accompagnement est basé sur l'écoute et le respect. En 2014, 80 bénévoles ont accompagnés une centaine d'agriculteurs sur le secteur.

Nouvelle délibération sur le nom des voies publiques :

Pour officialiser le nom des voies publiques, il est proposé de rajouter à la précédente délibération le nom des voies suivantes : Route de Villechenève, Rue de Pinfolet, Place de la Bascule, Place de l'Eglise, Rue du Lavoir et Rue du Monument. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Demande de subvention 2015 à l'association HESPUL :

Le but de cette association est de conseiller les collectivités sur les consommations et réductions d'énergie. Ce service pourra être utile dans le cadre de la construction de la halle-préau. La cotisation étant de 0,10 € par habitant, la proposition d'adhésion à cette association pour un montant de 60 € est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention 2015 : association KDanse :

Monsieur le Maire propose une subvention pour l'association KDanse à laquelle participent 27 personnes de la commune car il n'y a pas d'équivalent sur Longessaigne. Cette subvention est de 10 € par adhérent, soit 270 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Subvention OGE :

Suite à l'engagement du Conseil Municipal du 21 octobre, il est proposé une subvention de 200 € pour couvrir les frais d'organisation du concert du 12 décembre 2014. Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Choix de l'architecte pour la halle-préau :

Pour la construction de la halle-préau, 3 architectes ont été consultés et nous ont répondu. Après analyse du mémoire technique et des conditions financières, il est proposé le choix du cabinet Dudo et Compagnie pour un montant de 19 800 € H.T.

Choix du bureau d'études pour le curage de la lagune :

Monsieur le Maire demande de délibérer pour confirmer le choix du bureau d'études en charge de la valorisation agricole des boues issues de la lagune communale. La proposition de la société Terralys, domiciliée à Cuzieu (42), est adoptée à l'unanimité pour un montant de 4 025 € H.T.

Délibération redevances assainissement 2015 :

La délibération est reportée au prochain conseil.

Remplacement de l'employé voirie :

Pour combler l'absence de l'employé municipal, Monsieur le Maire est mandaté afin de trouver un remplaçant 3 jours par semaine jusqu'à fin mars.

Comptes-rendus des commissions :

- **Bâtiment :** Le choix d'une chaufferie bois-fuel a été retenu pour la chaufferie collective.
- **Animations :** Un devis a été présenté afin de renouveler les différentes décorations du village pour la période des fêtes.

Tour de garde pour les élections :

Pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015, un tour de garde a été établi.

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

Du côté des
associations 12

Classes en 5 13

Divers 14

Agenda 15

Foire Sainte Blandine

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du 18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du 27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du 03/03/2015 6

**Foire Sainte
Blandine 7**

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

12
Du côté des
associations 13
14
15

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

Foire Sainte Blandine Longessaigne



Cérémonie Religieuse à 10h30



Tripes le matin

Pot-au-feu à midi

Apéritif musical avec
l'Eveil et les P'tits Tracas

Mai

16

Samedi



Marché bovin, marché forain, producteurs locaux, exposition d'animaux

Samedi 16 mai 2015, à partir de 08h, Renseignements en Mairie : 04 74 70 14 60

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

**Le saviez
vous ? 8**

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

12

Du côté des
associations 13
14

15

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,

- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,

- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ... *

... 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)

... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Rhône-Alpes
Service Ressources Environnement Mieux
et Prévention des Pollutions,
Unité Air Energie
69453 Lyon cedex 06
Tél. 04 72 28 28 60

Credit photos :
Chambéry métropole,
Colin Laurent pour Chambéry
métropole

www.rhone-alpes.developpement.durable.gouv.fr

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une amende de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du Code pénal)



Informations pratiques

Communauté de Communes



Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 18/12/2014	2-3
Compte rendu Conseil Municipal du 27/01/2015	4-5
Compte rendu Conseil Municipal du 03/03/2015	6
Foire Sainte Blandine	7
Le saviez-vous ?	8
Informations pratiques	9
Comité Inter-sociétés	10
M.J	11
Du côté des associations	12 13 14
Classes en 5	16
Divers	17
Agenda	18

Activités pour les enfants :

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes propose des activités les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Le service des sports organise des ateliers qui permettent aux enfants de découvrir différents sports : patinoire, sports collectifs, rollers, tir à l'arc, escalade.

Ils sont encadrés par du personnel qualifié dans un climat de détente sans aucune notion de compétition.

D'autre part, un centre aéré accueille les enfants de 3 à 11 ans en journée ou en demi-journée. Une équipe dynamique propose des activités culturelles, sportives, scientifiques, variées et ludiques.

N'hésitez pas à vous renseigner en appelant la Communauté de Communes au 04 74 70 58 00 ou sur le site www.chamousset-en-lyonnais.com

La commune participe au financement de ces activités en donnant 3,00 € par journée.

Pour vous faire rembourser, il vous faut apporter la facture et un RIB à la mairie.

Pour simplifier la comptabilité, nous vous remercions d'amener ces documents une fois par semestre.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes qui regorge d'informations concernant notre territoire tant en matière de tourisme que de culture. Des plaquettes d'information sont aussi disponibles en mairie.

Horaires d'ouverture Trésor Public

A compter du 1er avril 2015, les horaires d'accueil du centre des finances publiques de Saint Laurent de Chamousset seront les suivants :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 8h30 à 12h30
- Fermeture tous les après-midi et le vendredi



Du côté des associations

ERRATUM

Sur le dernier bulletin une erreur s'est glissée concernant le numéro de téléphone de Michel Poncet, président de l'Eveil
Il fallait lire **04 74 70 17 03**

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

A compter de cette édition du bulletin, nous allons vous présenter les associations de notre village

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Nous avons choisi pour ce numéro:

- le comité Inter.Sociétés
- la M.J « Les sans soucis »

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Le Comité Inter.Sociétés

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

L'Inter.Sociétés a pour vocation de mettre en commun des moyens pour l'achat, l'entretien, la gestion de matériel divers. Ces fournitures sont mises à la disposition des associations adhérentes ou autres organismes ainsi qu'aux particuliers.

Informations
pratiques 9

L'Inter.Sociétés a pour objet aussi l'établissement d'un calendrier des fêtes et manifestations sur la commune.

**Comité
Inter-sociétés 10**

Elle doit aussi, grâce à ses réunions, être un point de rencontre entre toutes les associations communales afin d'assurer au mieux toutes les manifestations organisées sur la commune.

M.J 11

Voici la liste du matériel disponible à la location :

Du côté des
associations 12
13
14

- 1 Table + 2 bancs : 3,50 €
(Il y a deux dimensions de tables)

Classes en 5 15
16

- Bancs seuls : 2 pour 1,00 €

Divers 17

- Brûleurs : 5,00 €
- Abri buvette : 15,00 €

Agenda 18

- Rampe électrique : 7,50 €

Pour tout besoin contacter Isabelle Yvrel , présidente du Comité au 04 74 70 20 34
ou 06 79 22 92 91

ou par mail : isabelle.yvrel@laposte.net



Du côté des associations

La M.J « Les Sans-Soucis »

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014

2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015

4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015

6

Foire Sainte
Blandine

7

Le saviez-vous ?

8

Informations
pratiques

9

Comité
Inter-sociétés

10

M.J

11

Du côté des
associations

12

13

14

15

Classes en 5

16

Divers

17

Agenda

18



Pour faire connaître La Maison des Jeunes, nous avons interviewé un membre de l'association.

En effet, il semble que celle-ci soit mal connue par les plus jeunes.

La M.J est un lieu de rencontre, de partage autour de centres d'intérêts communs avec un public du même âge.

Annabelle nous en parle

Gageons que ces informations donnent envie aux ados de faire partie de ce groupe

Qu'est-ce que la MJ ?

La Maison des Jeunes est une association réunissant plusieurs jeunes du village. Cette association organise plusieurs activités ouvertes à tout public durant toute l'année. Mais elle s'adresse plus particulièrement aux jeunes (réduction plus importante pour les jeunes adhérents que les adultes adhérents)

A qui s'adresse-t-elle ?

La M.J s'adresse à toute personne de plus de 12 ans. Une fois adhérente, elle peut profiter des avantages de la M.J : mise à disposition de la salle où se trouvent une table de ping-pong, un baby-foot, des jeux de sociétés, un coin télé avec canapés, un micro-ondes pour manger avec ses amis ainsi que toutes les activités proposées sont à tarif réduit. En échange de ces tarifs préférentiels, l'association compte sur l'investissement de ses adhérents afin d'aider et organiser certaines manifestations (bal, soirée dansante, etc).

Que peut-on y faire ?

En 2014, plusieurs activités ont été proposées :

*soirée déguisée (mi-avril)

*tournoi Fifa

*repas de Noël pour les adhérents

Certaines années, d'autres activités sont proposées comme le bal (début mai), tournoi de hand, foot-bulles, spectacles humoristes, soirée théâtre, sortie ski, match de foot, basket, patinoire, aide à l'organisation de la vogue...

Qui contacter pour faire partie de la MJ ?

Toute personne voulant entrer dans cette association est la bienvenue. Pour ceci, elle peut prendre contact avec Benoît Blanc (06 71 48 98 49 ou mail : benoit.blanc90@gmail.com) ou Annabelle Marjollet (07 61 92 54 03 ou mail : annabelle_marjollet@yahoo.fr)



Du côté des associations

Les joyeux galopins

Dans ce numéro :

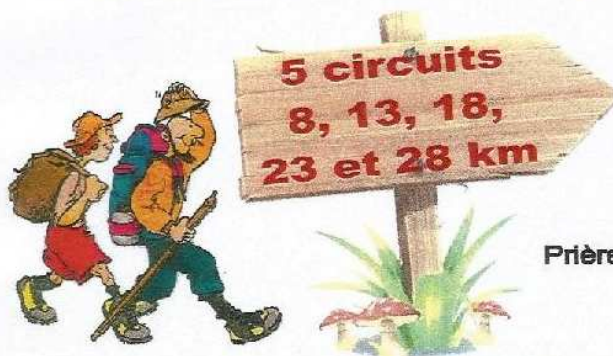
Compte rendu Conseil Municipal du 18/12/2014	2-3
Compte rendu Conseil Municipal du 27/01/2015	4-5
Compte rendu Conseil Municipal du 03/03/2015	6
Foire Sainte Blandine	7
Le saviez-vous ?	8
Informations pratiques	9
Comité Inter-sociétés	10
M.J	11
Du côté des associations	12 13 14 15
Classes en 5	16
Divers	17
Agenda	18

LONGESSAIGNE

Dimanche 26 avril

24^{ème} Randonnée des Clochers

Départ de 8 à 16h Salle polyvalente



Saucissons chauds
pommes de terre
sur tous les circuits.

Prière d'apporter son verre.

Renseignements : Daniel VERMARE

06 08 90 13 75

LE PROGRÈS



Du côté des associations

Les joyeux galopins

Les joyeux galopins organisent une randonnée de 12 à 14km

le samedi 9 mai 2015

départ 10h du village

Retour vers 16h

Repas tiré du sac

Pour tout renseignement contacter : Arlette Vermare au 04 74 70 10 35

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

**Du côté des
associations 12
13
14
15**

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

Familles réunies

Familles réunies organise

la fête de la musique

le samedi 20 juin à 20h

sur la place du village

Plusieurs groupes joueront dont les P'tits Tracas, un accordéoniste

Buvette et restauration sur place

Entrée gratuite

Chevauchées du Lyonnais

Les chevauchées du Lyonnais organisent une journée horse-ball et jeux équestres

le dimanche 5 juillet

à partir de 10h

aux Ecuries du Planu

Restauration sur place avec réservation

Renseignements : 04.74.70.10.35



Du côté des associations

Maison des Jeunes

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

12

Du côté des
associations 13
14

15

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

SOIRÉE DANSANTE

MAISON DES JEUNES LONGESSAIGNE



**SAMEDI 11 AVRIL
A PARTIR DE 20H30**

**A LA SALLE
POLYVALENTE
DE LONGESSAIGNE**



INSCRIPTIONS :

BENOIT 06 71 48 98 49

AMELIE 06 69 46 58 00



Du côté des associations

BIBLIOTHEQUE

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

**Du côté des
associations 12
13
14
15**

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

Voici quelques infos en direction des lecteurs :

- D'une part de nouveaux abonnements sont disponibles depuis la rentrée
 - pour les enfants : "Pomme d' Api ", "Astrapi";
 - pour les adultes : "Esprits d'ici".
- D'autre part de nouvelles acquisitions sont en rayons, répertoriées dans la liste suivante, alors nous comptons sur vous pour les dévorer... et pour nous donner vos impressions !!

Albums pour les tout-petits :

- P'tit Loup devient grand frère
- P'tit Loup a peur du noir

Albums pour les enfants :

- Le Loup qui voyageait dans le temps
- Le Loup qui voulait changer de couleur
- Le Loup qui voulait faire le tour du monde
- Le Loup qui voulait une amoureuse

Suite des séries BD enfants :

- Zarla, T4 et T5
- Mistinguette, T4 et T5

Guide pour les Pré-Ados, Ados :

- Nous les Garçons
- Vive les Filles

Romans adultes en Large Vision :

- Un village si tranquille (Roger Poux) : Roman de terroir
- Debout les vieux (Ondine Khayat) : roman détonnant et décalé, comédie rafraîchissante.
- L'homme qui a oublié sa femme (John O'Farrell) : une comédie à l'anglaise, enjouée et drôle pour un moment de détente et de rire à lire sans modération !

Romans Adultes :

- Elle et Lui : le dernier Marc Lévy. Retrouvaille avec Paul, Arthur et Lauren, les héros de « Et si c'était vrai »(2000) et « Vous revoir »(2005).
- Moi, Malala. (Malala Yousafzai). Témoignage émouvant de l'auteur, pakistanaise, prix Nobel de la Paix 2014.
- Cinquante Nuances de Grey (E.L James) T1, T2 et T3 : un Best-seller qui vient de sortir au cinéma.
- Pétronille : le dernier Amélie NOTHOMB.
- Le réveil du cœur (François d'Epenoux) : un roman émouvant sur le conflit de génération.
- ça peut pas rater (Gilles Legardinier) : un roman plein de rires et d'émotions.
- Je vous écris dans le noir (Jean-Luc Seigle) : nouveau roman de l'auteur de « en vieillissant les hommes pleurent »

Suite de la série BD adultes :

- Magasin Général : T9.

Rappel de nos horaires : Mardi (11h à 12h)- jeudi (16h à 17h30) - samedi (10h30 à 12h)

A très bientôt,

L'équipe de la bibliothèque.

Fête des classes

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

12

Du côté des 13

associations 14

15

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

FETE DES CLASSES EN 5

Samedi 2 mai 2015



Programme de la journée :

9h : Remise des cocardes à la salle des associations

puis photos

11h : Messe

11h30 : Défilé suivi du vin d'honneur

14h : Repas

21h30 : Soirée dansante avec buffet froid

Soupe à l'oignon au petit matin

Menu

Velouté de lentilles au lard

Cube de foie gras pain d'épice

*Parmentier de poisson à la purée de
patate douce et sa crème brûlée de
légumes du moment*

Interlude glacé

*Suprême de pintadeau sauce caramel
beurre salé et croustillant de
champignons*

Fromage blanc ou sec

Assiette gourmande

Café

Pour une meilleure organisation, merci de vous

inscrire avant le 20 avril auprès de :

Elodie VERMARE

La Demi-lune

69770 LONGESSAIGNE

Tel : 04/26/00/24/30

Marie-Jo DUBESSY

Rampot

69770 LONGESSAIGNE

Tel : 04/72/17/01/68



Divers

ECOLE

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014 2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015 4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015 6

Foire Sainte
Blandine 7

Le saviez-vous ? 8

Informations
pratiques 9

Comité
Inter-sociétés 10

M.J 11

Du côté des
associations 12
13
14
15

Classes en 5 16

Divers 17

Agenda 18

Un grand merci à tous les participants pour le bon déroulement du concours de belote organisé le 1er mars 2015 par l'OGEC, école Ste BLANDINE de notre commune.

Félicitations aux gagnants :

Résultat concours de belote :

- 1er prix : 2 jambons secs : Robert et Jeannot
- 2ème prix : 2 épaules : Perrine et Paul
- 3ème prix : 2 corbeilles garnies : Jeannot et Eliane
- 4ème prix : 2 paniers garnis : Philippe et Clothide
- 5ème prix : 2 rosettes : Nicole et Bernadette

Résultat concours de scrabble :

- 1er prix : corbeille garnie : Poncet Marlène
- 2ème prix : set de taille : Poncet Maryline
- 3ème prix : assiette fromage + bon fournil : Blanc Isabelle
- 4ème prix : plateau de fromage : Poncet Marie-Claude
- 5ème prix : ballotin de chocolat + bon fournil : Blanc Sandrine
- 6ème prix : ensemble mugs : Traverse Monique

Tombola :

- 1er lot : coffret smarbox gastronomique : Vermare Roger
- 2ème lot : circuit calèche pour 4 pers : Boinon David
- 3ème lot : crêpière : Notin bernadette
- 4ème lot : sèche cheveux + produit beauté : Michel Loïc
- 5ème lot : bon yves rocher = trousse beauté : Grimand

Nous avons eu 32 jeux à la belote, 6 joueuses au scrabble et une quarantaine d'enfants qui participaient au loto à l'école.

Merci aux parents qui ont donné de leur temps pour encadrer cette journée ainsi qu'aux particuliers et entreprises qui nous ont adressé des dons. Nous vous fixons un prochain rendez-vous pour l'année prochaine. On compte sur vous !

L'ensemble de l'équipe OGEC

Information mairie

Un rétroprojecteur est disponible à la location pour un tarif de 15 € avec une caution de 100 €.

Se renseigner auprès de Catherine BOURGET à l'Agence Postale au 04 74 70 10 60 ou au secrétariat de mairie au 04.74.70.14.60



Agenda 2ème quadrimestre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
18/12/2014

2-3

Compte rendu
Conseil
Municipal du
27/01/2015

4-5

Compte rendu
Conseil
Municipal du
03/03/2015

6

Foire Sainte
Blandine

7

Le saviez-vous ?

8

Informations
pratiques

9

Comité
Inter-sociétés

10

M.J

11

Du côté des
associations

12

13

14

15

Classes en 5

16

Divers

17

Agenda

18

Avril 2015

11 avril	Soirée dansante	M.J	20 h	Salle polyvalente
19 avril	Repas des anciens	Familles Réunies-Mairie	12 h	Salle polyvalente
24 avril	choucroute	FNACA	12 h	Salle polyvalente
26 avril	Randonnée	Joyeux Galopins	8 h	Salle polyvalente

Mai 2015

2 mai	Fête des classes en 5	Conscrits	9 h	Place du village
8 mai	Commémoration	FNACA/Mairie	11 h 15	Monument aux morts
9 mai	Sortie randonnée	Joyeux Galopins	10 h	Place du village
16 mai	Foire Ste Blandine	Mairie-Inter.Sociétés		Place du village
31 mai	Fête des Mères	Familles Réunies	11 h	Salle Polyvalente

Juin 2015

18 juin	Casse-croûte	Club Village Feuri		Salle Polyvalente
20 juin	Fête de la Musique	Familles Réunies	20 h	Place du Village
27 juin	Kermesse	Ecole	10 h	Salle Polyvalente

Juillet 2015

2 juillet	Grenouilles	Club Village Feuri	12 h	Salle Polyvalente
3 juillet	Pétanque	Chasse	18 h	Plateau sportif
9 juillet	Pétanque	Club Village Feuri		Salle Polyvalente
25-26-27 juillet	Vogue	M.J		Place du Village

Etat Civil

Naissance :

- Johan Gay né le 20 janvier 2015 fils d'Alexandra Gacon et Olivier Gay

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le vendredi 20 juin pour une parution la première quinzaine de juillet

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou les envoyer par mail à bgranjon@longessaigne.net ou bblanc@longessaigne.net